LEGENDE BASSE TENSION

- Fourreau TPC Ø63 BT
- Fourreau TPC Ø63 CFo
- Fourreau TPCØ40 CFa
- Regard 30x30
- Mise à la terre du neutre

Rampe pleine terre

Parkings

Gravillons au s

VOIE PRIVEE

Coursive 1 23,64 m²
Stockage mat. 12,20 m²
Zone de soins 12,60 m²
Stockage + prep. 13,92 m²
Porche 4,88 m²
Box jour 1 12,00 m²
Box nuit 1 6,00 m²
Couloir Central 2 24,90 m²
Box jour 2 12,00 m²
Box nuit 2 6,00 m²
Box jour 3 12,00 m²
Box nuit 3 6,00 m²
Box jour 4 12,00 m²
Box nuit 4 6,00 m²
Coursive 2 10,90 m²
Couloir Central 1 24,71 m²
Sanitaire 11,69 m²
Dgt 2,05 m²
Bureau 1 9,02 m²
Cafétéria 10,26 m²
Bureau 2 11,82 m²

1

2

3

39,10 NGNC

BT 1TPC Ø63
CFo 2TPC Ø63

Fourreau en attente pour alimentation portail

Compteur BT existant

GR n° 939 C2

CFa 2TPC Ø40

BT 1TPC Ø63
CFo 2TPC Ø63
CFa 2TPC Ø40

L1T à créer à charge promoteur

3H4 aiguillés nylon 20/10e à charge promoteur

3H4

Fourreaux sous dalle

Chambre existante
Réseau CFa privé
INTRADEF

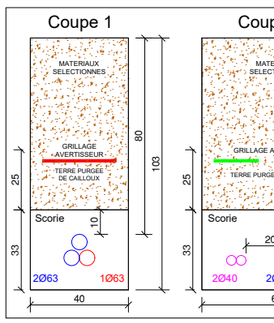
Reprofilage talus ht 1m

Chambre existante
L3T
SIG 3366
FOA : 7931

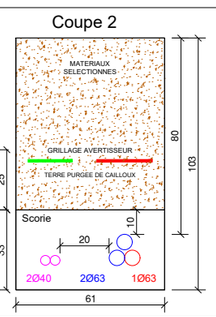
Baie Brassage + PBO 1/8

Remontée 3H4 aiguillée nylon 20/10e avec coude à grand rayon

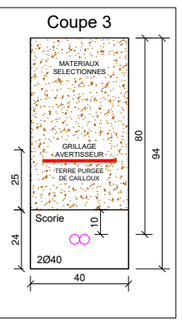
Coupe 1



Coupe 2



Coupe 3



EVOLVE DESIGN
Agence d'architecture d'interieur
Ségolène Crassard 762912

CAYROL ARCHITECTES

S3E
Société d'Etudes et d'Expertises en Electricité

Plan VRD réseaux secs
Echelle : 1/100e

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

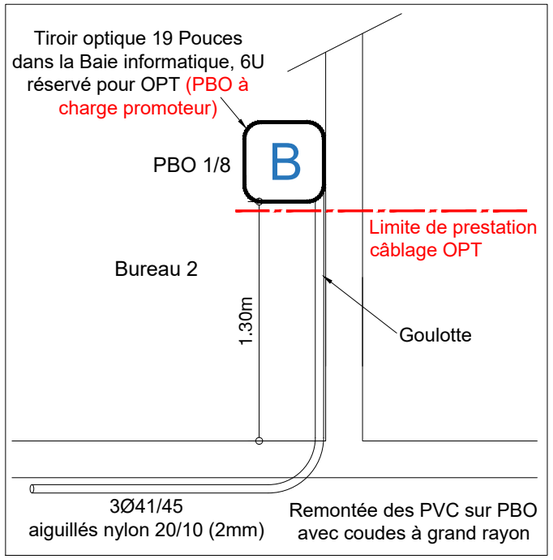
CHENIL GENDARMERIE

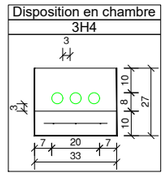
Lot n°91 PIE 97 PIE 108 PIE - #Cadastre_SUPERFICIE
CASERNE BAILLY - NOUMÉA

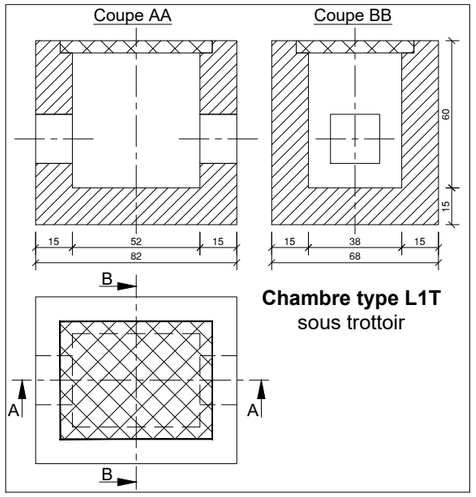
Page n°
02B01

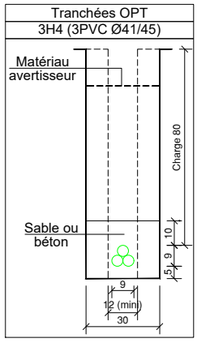
Ref. : 2026-028

09/09/2026









Nota :

Immeubles (connecteurs SC/ APC)

• Chaque appartement, commerce ou local brut (inférieur à 50m2) devra être équipé d'un DTIO/PTO placé dans un tableau de communication avec une terre et relié à la gaine technique par de 2 duogliss 025 par appartement et 2 ou 3 duogliss 032 par commerce ou local brut et comprenant une prise 220V dans les configurations préconisées. Le fourreau de réserve sera aiguillé nylon 20/10ème ou contrôlés par essai de mandrinage suivant les indications des plans. Dans le cas d'une installation intérieure en prises RJ45, ces dernières seront câblées en étoile.
• La gaine technique devra faire 40 cm de largeur (mini) par 30 cm de profondeur (maxi) et être réservée exclusivement à l'OPT.
• Elle devra être munie d'un chemin de câble de 120 mm au minimum relié à la terre commune, ainsi que d'une fermeture par serrure à clé carrée.
• Les câbles fibre optique devront être repérés par bagues plastiques (5 caractères) et des plaquettes de repérage normalisées OPT devront être posées en bas de portes.
• Les étiquettes de pré-câblage n'étant plus fabriquées à l'international, le promoteur devra les faire réaliser en local.
• Les boitiers seront câblés suivant les instructions de l'OPT lors de la réalisation. Dans le cas de BPE, les câbles fibre optique doivent être ramenés en pied de gaine avec 5m de surplus (2.5m en extérieur et 2.5m en cassette). Un cahier de recette devra être remis à l'OPT.
• Chez les professionnels, un tiroir optique 19 pouces devra être posé dans la baie informatique, 6U réservés à l'OPT.
• Les jonctions entre les différents bâtiments via l'autocom devront emprunter un cheminement indépendant du réseau OPT. Les câbles privés ne devront pas passer par les regards ou les fourreaux OPT.

Lots individuels, collectifs, industriels et Lotissements (connecteur intérieur: SC/APC extérieur: DLX)

• Alimentation des lots de type **individuel** par 1 PVC 41/45 pour une habitation par lot + 1 regard 30x30cm en extrémité positionné à 1m à l'intérieur du lot.
• Alimentation des lots de type **individuel** par 2 PVC 41/45 pour deux habitations par lot + 1 regard 30x30cm en extrémité positionné à 1m à l'intérieur du lot.
• Alimentation d'une **villa** par 1 PVC 41/45 (ou 1 TPC 40) aiguillé. Liaison regard en pied de villa/coffret de communication réalisée par 2 duogliss 25.
• Alimentation des lots de type **collectif** (groupements d'habitation et/ou d'immeubles et/ou de commerces) par 3 PVC 41/45 en attente à 1 m à l'intérieur du lot.
• Alimentation des lots de type **industriel** par 3 PVC 41/45 + 1 chambre de tirage LOT en extrémité positionné à 1m à l'intérieur du lot. Liaison regard/coffret de communication réalisée par 2 ou 3 duogliss 32.
• Pour la récupération des fourreaux en attente compte tenu de la limite de prestations OPT, l'extrémité des fourreaux devra être située de façon précise. La position exacte des regards, chambres et attentes devra être relevée au GPS (RGNC9 I-93).
• Les étiquettes de pré-câblage n'étant plus fabriquées l'international, le promoteur devra les faire réaliser en local (non à fournies par l'OPT).
• Les villas devront être repérées par le promoteur.
• Les câbles de branchement devront être mis à disposition par le promoteur dans la chambre de tirage OPT où se situe le PBO (existant ou projeté) le plus proche, avec 2m de mou.
• Les lots sans spécifications sont considérés prévus pour une habitation.

Notas communs :

• En zones humides (chambre, local/placard technique, pièce…), les boîtiers OPT (BPE, PBO…) devront être fixés obligatoirement avec des vis Inox.
• Respecter les distances de voisinage par rapport aux ouvrages électriques.
• Il appartiendra au promoteur de prendre contact avec le bureau d'étude de l'OPT afin de formaliser le projet de raccordement sur le domaine public à sa charge.
• Il appartiendra au promoteur/maître d'oeuvre de prendre contact avec le concessionnaire ou l'administration concernée, afin de de s'acquitter de la demande d'autorisation de voirie et de circulation.

Ce plan est sous réserve de la validation de la demande d'autorisation de voirie et de circulation par le concessionnaire ou l'administration requise, dans le cas d'un refus, le promoteur devra recontacter le bureau d'étude de l'OPT.
Ce plan projet est valide 2 ans à compter de la date d'approbation et toute modification devra être soumise à nouveau à approbation.

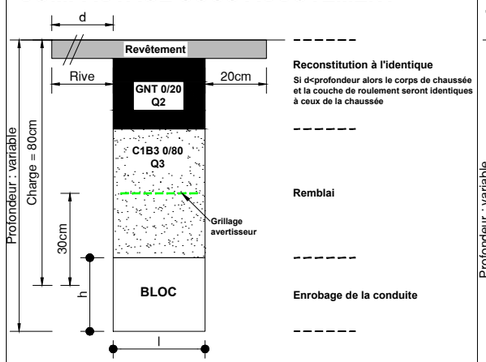
Références applicables au projet :

• La délibération N° 236 du 15 décembre 2006 relative au code des Postes et Télécommunications de la Nouvelle-Calédonie dont notamment ses articles 251-2 et suivants qui fixent les normes d'installations d'infrastructures de télécommunications dans les immeubles et lotissements neufs.
• Le CCTP Génie Civil de l'OPT.
• Le référentiel technique des infrastructures de télécommunications et de câblage téléphonique des Ensembles immobiliers (immeuble et lotissements).
• Les règles de voisinage électrique entre les terres (terres des masses/terres du neutre) et les ouvrages OPT.

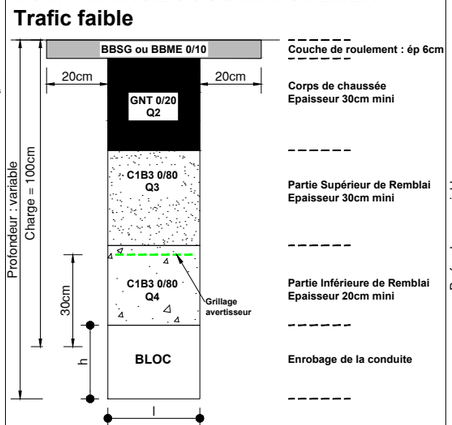
Documents exigés :

• Pour la validation du projet: 3 exemplaires papier (2 obligatoires pour l'OPT et 1 pour le client) + 1 exemplaire format DWG (géo référencé).
• En cas de PBO en étage, un plan de soudure de la colonne montante devra être fourni (1 tirage papier + 1 fichier de format dwg)
• Une copie des Fiches d'Occupation d'Alvéoles (FOA) projetées à l'ouverture des travaux. (Modèle numérique type fourni par l'OPT sur simple demande)
• Les FOA validées au minimum une semaine avant la date des essais de mandrinage.
• Après réalisation des travaux, un plan de récolement des infrastructures du réseau OPT devra être fourni (1 tirage papier + 1 fichier de format dwg ou dxf conforme à la NEIGE du GIE SERAIL réf: RGNC9 I-93 - PROJECTION GRS80/LAMBERT NC).

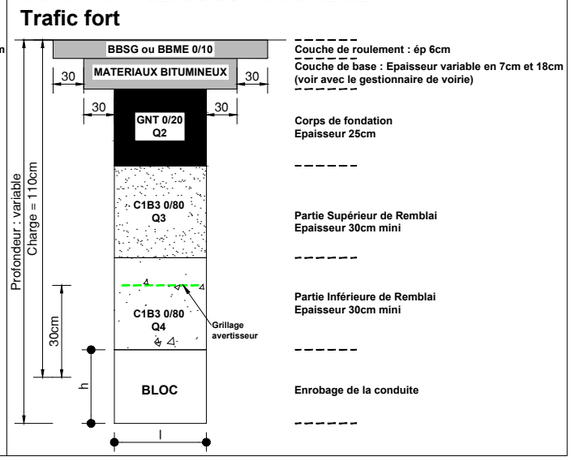
COMPACTAGE SOUS ACCOTEMENT



COMPACTAGE SOUS ACCOTEMENT
Trafic faible



COMPACTAGE SOUS ACCOTEMENT
Trafic fort



A CHARGE PROMOTEUR (Fourniture et pose)

Légende :

Conduites normalisées, suivant indications des plans avec tubes
Agréés OPT : - PVC 41/45

Les tubes seront aiguillés en nylon 20/10ème ou contrôlés par essais de mandrinage suivant les indications des plans.

Chambre L1T
(82x68)

B Point de Branchement Baie brassage (PBO)

BB Baie brassage (chez les professionnels, à ajouter pour les tiroirs optique 19 pouces)

x Fo Fibre optique G657 x
Type immeuble (non propagateur de flammes, norme IP65)
Ou Souterrain (Norme IP68, connecteur intérieur : SC-APC ; extérieur : DLX)

Câble informatique CAT6

EVOLVE DESIGN
Agence d'architecture d'interieur
Ségolène Crassard 762912

CAYROL ARCHITECTES

S3E Société d'Etudes et d'Expertises en Electricité

Légende VRD réseaux secs OPT
Echelle : 1/100e

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

CHENIL GENDARMERIE

Lot n°91 PIE 97 PIE 108 PIE - #Cadastre_SUPERFICIE
CASERNE BAILLY - NOUMEA

Page n°
02B02

Ref. : 2026-028

09/09/2026